RENCONTRONS-NOUS !

05 53 45 85 70
CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD

AVENUE DE BORIE MARTY
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026

DÉCLARATION D'EXISTENCE :
72 24 01587 24

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

AUTORISATION DE CONDUITE TYPE A OU B1 OU C1 OU D OU E OU F

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

- Connaitre et comprendre les connaissances théoriques nécessaires à l'utilisation d'un engin de chantier type A ou B1 ou C1 ou D ou E ou F
- Pratiquer sur le terrain et en toute sécurité un engin de chantier de type cat A ou B1 ou C1 ou D ou E ou F

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Alternance théorie et pratique, exposés, échanges. Livret remis en fin de formation.
La pratique est réalisée sur les engins de l'entreprise et dans l'environnement de travail.

Evaluation des connaissances par les tests de connaissances théoriques, tests pratiques en fin de formation.

Chaussures de sécurité obligatoire pendant la formation pratique.
Pour la partie théorique: salle de réunion, équipée d'un paperboard et vidéo projecteur.

Maximum : 6 personnes si personnel confirmé dans l'utilisation des engins.

Durée de formation

1 jour soit 7 heures

Public

Toute personne amenée à conduire un engin de type A ou B1 ou C1 ou D ou E ou F

Prérequis

Apte à la conduite d'engin

Niveau / Certification Obtenue

Attestation de formation, autorisation de conduite et certificat de réalisation

Type de formation / stage

Présentiel

Programme

Connaissances Théoriques

1 – Connaissances générales

AUTORISATION DE CONDUITE TYPE A OU B1 OU C1 OU D OU E OU F

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
Rôle et responsabilités du chef de manoeuvre, du signaleur et de l'homme-trafic.

2 – Technologie des engins de chantiers

Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...),
Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...),
Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (chaîne
cinématique, circuit de freinage...),
Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité – Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles,
Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.

3 – Les principaux types d'engins de chantier

Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier,

4 – Règles de circulation applicables aux engins de chantier

Identification et signification : des panneaux de signalisation routière de danger (série A),
des panneaux d'interdiction et d'obligation (série B),
des panneaux spécifiques aux chantiers (signalisation temporaire),
des principaux signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité (panneaux et feux),
des marquages horizontaux sur les voies de circulation (lignes et symboles au sol).
Circulation sur chantier : consignes applicables aux chantiers (plan de circulation,

AUTORISATION DE CONDUITE TYPE A OU B1 OU C1 OU D OU E OU F

vitesses...),
règles applicables au dépassement d'autres véhicules, distances de sécurité, circulation en charge.
Circulation sur la voie publique : modalités de circulation des engins de travaux publics, des véhicules prioritaires, des engins spéciaux, notamment les engins « hors gabarit routier » (signalisation, vitesse, consignes...),
réglementation relative à la détention du permis de conduire,
équipements requis pour la circulation sur la voie publique des engins sur pneumatiques non immatriculés,
règles relatives aux changements de direction, au dépassement d'autres véhicules, au franchissement d'intersections,
interdictions de stationnement, en ville et sur route.

5 – Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin – Origine(s) et moyens de prévention associés : risques mécaniques liés aux éléments mobiles de la chaîne cinématique,
risques liés aux différents circuits (lubrification, refroidissement, alimentation en air, carburant...),risques électriques liés à la mise en oeuvre des batteries d'accumulateurs et à l'assistance au démarrage,
risques physiques liés à l'énergie hydraulique et aux réseaux correspondants,
risques liés aux pneumatiques, lors du gonflage notamment,
risques liés à l'utilisation de produits chimiques (carburants, lubrifiants, nettoyants, solvants...),
risque d'incendie / explosion (fuites d'hydrocarbures, dégagement d'hydrogène lors de la charge des batteries...),
risques liés au bruit,
risques liés aux vibrations,
intoxication par les gaz d'échappement.
Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin – Origine(s) et moyens de prévention associés : renversement latéral / retournement de l'engin (dévers),
mouvement accidentel de l'engin,
heurts de personnes ou d'engins (manoeuvre, marche arrière...),
risques liés au manque de visibilité,
perte de contrôle de l'engin, en descente notamment,
écrasement / coincement / entrainement d'une partie du corps du conducteur,
chute de l'engin, effondrement du terrain,
projection de matériaux,
risques liés à l'environnement : réseaux aériens et souterrains, présence d'eau, zone

AUTORISATION DE CONDUITE TYPE A OU B1 OU C1 OU D OU E OU F

confinée, conditions météorologiques...
risques spécifiques lors des opérations de : levage (dispositifs hydrauliques de sécurité, modes d'élingage, points de préhension, ballant, lignes électriques aériennes...),
transport et élévation de personnes,
chargement / déchargement sur porte-engins,
transport de l'engin (arrimage, stabilité...).

6 – Exploitation des engins de chantier

Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur, inclinaison...
Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées,
Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...),
Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin,
Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement conventionnels pour le guidage des engins de chantier (voir annexe 10),
Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

7 – Vérifications d'usage des engins de chantier

Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches,
Principales anomalies concernant : le circuit hydraulique,
les organes de freinage et de direction,
les organes de roulement (pneumatiques, chenilles...),
le châssis, la charpente,
etc.

Savoir-faire pratiques

RENCONTRONS-NOUS !

05 53 45 85 70
CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD

AVENUE DE BORIE MARTY
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026

DÉCLARATION D'EXISTENCE :
72 24 01587 24

AUTORISATION DE CONDUITE TYPE A OU B1 OU C1 OU D OU E OU F

1 – Prise de poste et vérification

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
Contrôle de la propreté de l'espace cabine,
Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...),
Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe (moteur, transmission et équipements),
Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en oeuvre,
Présence d'un extincteur en cabine.

2 – Conduite et manoeuvres

Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaitre la règle des 3 appuis,
Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge (le cas échéant) : maitriser les trajectoires, la vitesse...,
sélectionner les rapports de boite de vitesse adaptés, en manuel et en automatique,
utiliser correctement les dispositifs de freinage,
recourir de façon appropriée aux aides à la conduite disponibles (rétroviseurs, moniteurs, détecteurs...),
respecter les conditions de stabilité de l'engin,
garantir la sécurité des piétons,
tenir compte des angles morts.
Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté,
Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...) : se positionner

AUTORISATION DE CONDUITE TYPE A OU B1 OU C1 OU D OU E OU F

correctement par rapport à l'unité de transport,
assurer un remplissage satisfaisant du godet,
amener et vider le godet sans heurt avec l'unité de transport...
effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock : assurer un remplissage satisfaisant du godet,
mettre en forme le remblai,
exécuter la tâche avec célérité...
vider la benne en sécurité : prendre en compte la portance et la géométrie du sol,
redémarrer en sécurité après le vidage,
exécuter la tâche avec célérité...
réaliser une tranchée : obtenir la rectitude souhaitée,
réaliser un fond de fouille plan,
respecter la distance de sécurité lors de la mise en cordon,
exécuter la tâche avec célérité...
effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste : régaler le matériau de façon appropriée,
obtenir un bon état de surface final...
effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste : avoir une bonne compréhension du travail à réaliser,
utiliser correctement la vibration,
gérer les passes de façon appropriée (recouvrement, alignement)...
réaliser un forage : configurer la machine en mode forage, la positionner et la stabiliser,
vérifier l'état et le fonctionnement des dispositifs de sécurité spécifiques (cage de protection, arrêts d'urgence, mode de fonctionnement « réduit »...),
positionner le poste de commande / se positionner pour disposer d'une bonne visibilité sur la zone de travail,
maitriser les opérations nécessaires à l'ajout / au retrait manuel des tiges de forage...
approcher un talus : savoir apprécier la faisabilité de l'opération,
respecter les distances de sécurité,
adopter la bonne vitesse d'approche, réaliser le travail dans le sens approprié...
• lever, à l'aide d'élingues, une charge simple ou complexe : vérifier l'adéquation de l'engin et de son équipement à l'opération de levage envisagée,
s'assurer de la présence des dispositifs de sécurité requis (clapets, crochet, linguet..) sur l'engin et son équipement,
contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible, compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont l'engin est équipé,
évaluer la position du centre de gravité de la charge,
positionner l'engin,
réaliser l'élingage, dans le respect des règles d'élingage et d'utilisation des accessoires de levage,
s'assurer que le lieu de dépose est dégagé et approprié,
réaliser l'opération de levage / dépose...
Manutentionner, au moyen de bras de fourche, une charge longue ou volumineuse :

AUTORISATION DE CONDUITE TYPE A OU B1 OU C1 OU D OU E OU F

vérifier l'adéquation de l'engin et de son équipement à l'opération de levage envisagée,
s'assurer de la présence des dispositifs de sécurité requis (clapets, verrouillage de bras de fourche...) sur l'engin et son équipement,
contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible, compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont l'engin est équipé,
évaluer la position du centre de gravité de la charge, définir une méthode appropriée pour la prise et la manutention afin d'en garantir la stabilité (flexibilité, glissement...),
prévoir et mettre en oeuvre les dispositifs adaptés,
positionner l'engin,
s'assurer que le lieu de dépose est dégagé et approprié,
réaliser l'opération de manutention / dépose...

3 – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat,
Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité,
Mettre en oeuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner,
Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...),
Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.